



COMPTE RENDU de REUNION du COMITE DIRECTEUR du 12 septembre 2012

Présents (8 / 14 du CD)

Mmes / Mlles : Nadine LIGIER, Christine KRAPS, Marta PACHECO
Mrs : Claude DEGRENNE, Maxime BERCY, Philippe DEPOORTERE, François GUILBAULT, Vincent COGNE, Pierre LACOMBE, Flavien DUBUS, Nicolas de RIGAL.

Absents excusés : Nicolas de RIGAL, Luc STEINER, Ludovic MARIBON, Margaret JOURNET, Christian FORESTIER, Martine et Bernard COLLIN, Stéphane BONAVENT.

Absents non excusés : _____

PREAMBULE et AJOUTS A L'ORDRE DU JOUR :

Plusieurs sujets évoqués :

- Des personnes ont trouvé un manque d'information sur l'incorporation au CPSQY des membres du club de Montfort. Leurs licences seront prises à Montfort pour maintenir leur club en vie, mais ils paieront la cotisation CPSQY moins 39 euros de licence. *Décision prise en juillet, un peu rapidement mais dans les buts d'aider un club et un ancien du CPSQY, et d'obtenir un moniteur pour la formation de nos initiateurs.*
- Il y aura une sortie aux îles des Glénan en 2013. *Nicolas et Flora présenteront un projet chiffré et planifié au Comité Directeur afin qu'elle soit une sortie du club.*
- L'Assemblée Générale de la Commission Départementale d'Archéologie aura lieu le Mardi 23 octobre à partir de 20h30 dans les locaux de la section plongée de l'ASM, au 15 rue de Lorraine à Mantes la Jolie. *Marta y assistera.*
- Proposition de faire une page du club sur Facebook, afin d'améliorer notre visibilité sur le net :
* **refusée, seulement deux personnes ont votées favorablement.**
- Une réunion avec la nouvelle directrice de la piscine a eu lieu mi juillet :
* l'aménagement du bureau va être amélioré et nous aurons des nouvelles armoires,
* elle va étudier la possibilité d'acheter des tendeurs de lignes d'eau,
* elle nous demande de bien ranger les lignes d'eau à la fin de chaque séance,
* elle nous rappelle qu'il nous est **interdit d'utiliser la sauna, le jacuzzi et le couloir de l'infirmierie menant au parking.**
- Christine souhaiterait une clé du bureau des club à la piscine => *Claude se renseigne.*
- Utiliser la lettre type du CPSQY pour tous les courriers vers l'extérieur du Club

1/ Approbation du Compte Rendu du 26 juin 2012

Approuvé à l'unanimité des présents.

2/ Adhésions au club

Rappel : l'inscription au club est obligatoire pour tous ceux qui veulent pratiquer à la piscine. Maxime demande sur les inscriptions d'enfants, Claude lui rappelle qu'il faut avoir 14 ans dans l'année sportive.

Club de Plongée de Saint-Quentin en Yvelines
Centre Nautique de Maurepas
1, Avenue de Picardie - 78310 - Maurepas
<http://www.cpsqy.com>

Association Déclarée en préfecture sous le
N° 0782002803 du 23/07/1982 - N° Waldec W 782000812
N° SIRET : 333 212 595 00016 Code NAF : 926A
Affilié à la F.F.E.S.S.M. sous le n° 07 78 0243
Agrément Jeunesse et Sports du 2 mai 1983 sous le n° 78 S 309
Déclarée EAPS sous le numéro 07801ET0073.



3/ Archivage des documents de commissions

Le PC du club est à disposition des présents pour le transfert des données électroniques. Les armoires du bureau de la piscine sont également disponibles pour l'archivage des documents papier.

4 / Validation des responsables de commission pour 2012-2013

Les responsables présents souhaitent rester à leur poste cette saison, confirmation de Guillaume en adjoint de l'audiovisuel, et Anthony adjoint de l'animation (Francis reste responsable animation !)

Pour la saison 2013 : Margaret sera trésorier.

La liste récapitulative de toutes les commissions, leurs responsables et leurs adjoints sera envoyée à tous les membres en octobre.

5/ Modifications des statuts et du règlement intérieur

Une réunion aura lieu en octobre afin de démarrer ce projet et pouvoir présenter les résultats à l'AG de 2013. Un groupe de travail sera créé, quelques membres ont déjà montré leur intérêt : Pierre, Nicolas, Stéphane, Claude, Vincent, chacun peut donner un avis ou idée en plus des membres de la commission.

Sujets à discuter :

* Statuts :

- Ce met-on en adéquation avec les nouveaux statuts de la fédé suite à l'AG ext. du 27 mai 2012 ? A savoir que le mandat du président n'a plus de limite de durée, sauf démission ou éviction.
- Changement du quorum pour notre AG ? le laisse-t-on à 50% pour l'AG ou le baisse-t-on ? il y a beaucoup de problèmes pour obtenir le quorum lors des AG.
- Pour les CD, vote si 2/3 des présents, approuvé 50% des présents : que fait-on ?

* Règlement intérieur :

- Il y a 14 commissions au niveau national, dont certaines sont non représentées au club (12 sur 14). Faudrait-il par exemple ajouter les commissions legal et archeologie ?
- Il y a deux personnes au CD pour une même commission, doit-on passer à un seul ? afin de laisser de la place pour les autres activités.

Autres idées : Le vote doit être secret ? Doit-on prêter le matériel à nos membres ?

6 / Point sur le sujet de l'Incantu

L'accord amiable a été accepté (15000 d'avoir sur un séjour 2013 et 7,5% de réduction sur le prix) 30 plongeurs minimum et 50 Maximum). Notre avocat a créé une proposition qui a été révisé par Claude et Bernard, et puis validé par l'ensemble du Comité Directeur ce jour.

Le séjour a déjà été annoncé aux membres, une trentaine voudrait participer. Ce séjour est prévu du 1er au 8 juin 2013, avion A/R, transferts, pension complète (il faut vérifier que l'hébergement ne sera pas en dortoirs), 1 jour de libre, la visite de la réserve de Scandola et 10 plongées comprenant bateau, DP, PMT, lests, blocs et 2 E4 si besoin. Il faut encore préciser le prix courant Octobre.

7/ Point sur le budget.

Aide pour les N4 : quel montant ? idem que l'an passé ou autre. Nadine propose une réduction sur leur inscription de la saison suivante (donc celle-ci 2012-2013). Voir avec Christian pour les montants passés.

Les responsables de commission doivent fournir leurs budgets en octobre à Christian. Christine demande que le budget de chaque activité doit être plus en concordance avec le nombre d'inscrits et les coûts de fonctionnement (exemple : le budget du tir par rapport à la nage, qui a plus d'adhérents).

Les dépenses plus importantes du début de saison seront le trophée Galiero (environ 200 euros) les pots d'accueil (environ 300 euros) et la fête des 30 ans (environ 1200 euros).



Club de Plongée de Saint-Quentin en Yvelines C.P.S.Q.Y.



Centre Nautique de Maurepas 1, avenue de Picardie 78310 MAUREPAS

8/ Point sur les forums

Bilan très positif dans les 5 forums ! A refaire l'année prochaine !

Points à améliorer : présence du CPSQY sur plus de forum si possible, plus de communication et de préparation, création d'une brochure complète sur le CPSQY.

9/Point sur les inscriptions et l'organisation des bassins

A ce jour, il reste des places pour N1, N2 et tir sur cible.

L'organisation des bassins sera finalisée à la réunion des encadrants de la semaine prochaine.

10/ Point sur la fête des 30 ans du club.

Le groupe en charge de l'organisation continue les réunions et préparatifs.

Date : le 20 octobre. Lieu : Salle de Fêtes de Maurepas (nous avons à disposition la moitié de la salle, l'autre moitié sera libre). Le programme de la soirée est déjà déterminé.

Environ 100 inscrits à ce jour, le paiement des participants sera demandé pour début octobre MAXI.

Un appel à l'aide sera lancé car nous avons besoin d'une vingtaine de bénévoles.

Les invitations des « officiels » ont été envoyées, 5 réponses pour l'instant.

Des verres vont être achetés, qui seront également disponibles pour les pots et les fêtes.

Le repas sera fait et servi par des bénévoles.

Plusieurs activités sont prévues pour animer la soirée : quizz, jeux, diaporamas, interviews...

Prochaine réunion le 15 octobre 2012

La séance est levée à 22h30.

Le Président
Mr Degrenne Claude

Fait à Maurepas, le 8 octobre 2012.

La Secrétaire
Mlle Kraps Christine

La Secrétaire adjointe
Mlle Pacheco Marta